



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



## F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

**Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.**



**Jeudi 15 septembre 2011**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.  
N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !  
Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2011-2012 est en ligne**

### **SOMMAIRE**

- 1) Mardi 27 septembre 2011 : tous en grève !**
- 2) Circulaire de la semaine.**
- 3) Mouvement 2011 catastrophique : plus jamais ça !**
- 4) Rapport de l'OCDE : La France sous-investit son école.**
- 5) Indemnités Éclair : reconduction des 1 156 euros et création d'une part modulable qui sera attribuée selon la décision de l'IEN.**
- 6) Retour d' André OUZOULIAS dans le Haut-Rhin.**

#### **1) Mardi 27 septembre 2011 : tous en grève !**

- La **déclaration d'intention** pour la grève du 27 septembre : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2094> .  
La déclaration d'intention est à envoyer par courrier ou par FAX ( <http://68.snuipp.fr/spip.php?article34>) à son IEN qui doit la recevoir avant le samedi 24 septembre 2011 minuit.
- Une **lettre à donner aux parents** : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2112>  
Cette lettre est à donner aux parents sous pli ou à la sortie de l'école.
- Une **affiche pour la salle des maîtres** : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2113>

#### **2) Circulaire de la semaine.**

Elle est arrivée hier dans les écoles. Son titre « Courrier relatif à la généralisation du portail d'enquêtes ORQUESTRA ».

Son objectif est la mise en place d'une seule application pour les dizaines voir centaines d'enquêtes demandées aux directeurs/ directrices d'écoles.

Une collègue directeur nous envoie ceci :

« C'est mieux qu'à la loterie, on est sélectionné pour une nouvelle enquête ! Quel joli nom pour ce portail... J'aurais personnellement préféré le PQ CAF (pas que ça à faire) ou encore le LMLG (lâche moi la grappe) ! »

#### **3) Mouvement 2011 catastrophique : plus jamais ça !**

**Tout le monde signe la pétition : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2114>**

Face au mouvement 2011 désastreux (erreurs innombrables, annulation des propositions du 1<sup>er</sup> mouvement et relance de la machine, annulation complète du 2<sup>ème</sup> mouvement phase informatique, mutations du 2<sup>ème</sup> mouvement connues pendant les vacances désorganisant ainsi les écoles...), les délégués

du personnel du SNUipp-FSU 68 ont décidé de lancer une pétition. Celle-ci sera remise en main propre à l'Inspectrice Académique lors d'une rencontre avec le SNUipp-FSU 68.

#### **4) Rapport de l'OCDE : La France sous-investit son école.**

**La France investit 14% de moins que la moyenne des pays de l'OCDE dans son école. C'est ce que souligne "Regards sur l'éducation", l'étude annuelle de l'organisation internationale. Le SNUipp-FSU demande un plan de rattrapage.**

La dépense d'éducation est en France inférieure de 14% à la moyenne de l'OCDE. C'est ce que révèle l'enquête rendue publique lundi 12 septembre par l'organisation internationale « Regards sur l'éducation 2011 ». Ces chiffres attestant d'une tendance lourde constatée depuis plusieurs années contredisent les allégations du ministre de l'Éducation nationale sur « les efforts jamais consentis jusque-là » par la France. En outre, le document révèle qu'entre 2000 et 2008, les dépenses par élève ont augmenté dans l'OCDE en moyenne de 34 % alors qu'en France, en Italie et en Allemagne, la hausse n'aura été que de 7%. Par ailleurs, la part du PIB consacrée par la France à l'éducation a diminué de 0,3% entre 2000 et 2008 alors qu'elle a partout progressé au moins au même rythme que le PIB. Entre 1995 et 2009, la part de l'éducation dans les budgets publics est passée en moyenne de 11,8% à 12,9% : elle est passée en France de 11,5% à 10,6%. Du coup, dans l'Hexagone la dépense d'éducation par élève du primaire s'élève à 6 267 dollars (4 577 euros) quand la moyenne de l'OCDE s'établit à 7 153 dollars (5 225 euros).

#### **Un plan de rattrapage indispensable**

Cette situation de sous-investissement de l'État dans l'école élémentaire française n'est pas nouvelle. Déjà soulignée dans de précédents rapports de l'OCDE, elle est dénoncée depuis plusieurs années par le SNUipp. Le syndicat a estimé hier mardi 13 septembre « qu'un plan de rattrapage est indispensable pour l'école et les enseignants », une revendication que « le SNUipp-FSU portera lors de la grève unitaire du 27 septembre ». Un plan est d'autant plus indispensable, souligne le syndicat que « non seulement, l'école est victime d'un sous-investissement, mais en plus, elle est "championne" des inégalités laissant pour compte les élèves issus des milieux défavorisés. La réussite scolaire de tous les élèves impose un nouveau projet éducatif qui concilie quantité et qualité. Il faut investir dans la transformation de l'école », insiste le syndicat dans un communiqué publié hier.

#### **La baisse du taux de scolarisation des 15-19 ans**

Bernard Hugonnier et Eric Charbonnier, de la direction de l'éducation à l'OCDE, ont souligné un autre point négatif : le taux de scolarisation des jeunes de 15 à 19 ans a augmenté de plus de 9 points entre 1995 et 2009 dans les pays de l'OCDE (moyenne 82%). En France ce taux a chuté de 89% à 84% durant cette période. Ceci peut être expliqué en partie par la diminution importante du nombre de redoublements mais doit être rapproché des 130 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification, 16% d'une classe d'âge. Parallèlement le taux de scolarisation des 20 – 29 ans est resté stable à 19%, alors que dans l'ensemble des pays de l'OCDE il a augmenté de plus de 8 points pour atteindre 26%.

#### **Et les salaires ?**

Le salaire statutaire (qui n'inclut pas les primes et les heures supplémentaires) des enseignants ayant au moins 15 ans d'exercice à leur actif s'établit en moyenne en 2009, à 38 914 USD (33 359 USD en France) dans l'enseignement primaire, à 41 701 USD (35 856 USD en France) dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 43 711 USD (36 145 USD en France) dans le 2ème cycle de l'enseignement secondaire. Que ce soient les enseignants débutants ou ceux qui ont 15 ans d'ancienneté, les salaires en France sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Seuls les salaires maximum de fin de carrière sont en France supérieurs à la moyenne mais ceci ne tient pas compte du fait que seuls 3,7% des enseignants des écoles partent à la retraite en ayant atteint le dernier échelon de la hors-classe.

Entre 2000 et 2009, le salaire des enseignants a augmenté en valeur réelle dans tous les pays, sauf en France et en Suisse. Pour l'OCDE le salaire statutaire des enseignants français ayant 15 ans d'expérience a diminué. Quel message cela fait-il passer sur l'attractivité du métier d'enseignant ?

Ce recul de l'investissement financier est d'autant plus incompréhensible quand les études, les unes après les autres, soulignent le poids des inégalités sociales pour expliquer les performances des élèves. La France est en effet « championne » de l'inéquité en ce domaine, comme l'a montré la dernière étude PISA : les résultats des élèves français sont globalement dans la moyenne mais les performances des élèves de milieu

défavorisé – ou issus de l’immigration - sont beaucoup plus faibles qu’ailleurs. Seule la Nouvelle-Zélande fait pire.

### **Une mine d’informations supplémentaires**

Regards sur l’éducation 2011 offre un panel d’informations sur les systèmes éducatifs : études et emploi, retombées sociales de l’éducation, dépenses détaillées, effectifs, études à l’étranger, temps de présence en classe et taille des classes, taux d’encadrement et temps de travail des enseignants, taux d’obtention des diplômes... Le document présente également les évolutions de ces chiffres sur les 10 ou 15 dernières années.

#### **Lire :**

- Regards sur l’éducation 2011 sur le [site de l’OCDE](#).
- [Le communiqué et la note de presse du SNUipp](#)
- L’article du Café pédagogique : [La France s’est nettement dégradée en 10 ans](#)
- L’entretien de Choukri BEN AYED dans le café pédagogique : ["C’est simple : on fait fausse route"](#)

### **5) Indemnités Éclair : reconduction des 1 156 euros et création d’une part modulable qui sera attribuée selon la décision de l’IEN.**

Ce texte, qui entre en vigueur le 1er septembre, « a pour objet de créer, par le biais d’une indemnité spécifique, une incitation financière » pour ces personnels exerçant dans les écoles et établissements relevant du programme Éclair.

Cette indemnité comportera une part fixe, à laquelle pourra s’ajouter une part modulable, « pour les personnels enseignants et d’éducation qui se verront confier des activités, des missions et des responsabilités particulières organisées au niveau de l’école. Cette indemnité n’est ni « cumulable avec l’indemnité de sujétions spéciales en faveur des personnels exerçant en zone d’éducation prioritaire et avec l’indemnité pour fonctions d’intérêt collectif instituée en 2010 » ni avec « la nouvelle bonification indiciaire (NBI) attribuée au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville ». Le décret précise que « toutefois, les personnels qui percevaient cette NBI avant l’entrée en vigueur du présent décret peuvent la conserver, à titre personnel, s’ils y trouvent avantage, en lieu et place de la nouvelle indemnité instituée par le présent décret ».

**Dans le premier degré c’est « l’inspecteur de l’Éducation nationale chargé de la circonscription » qui « propose à l’inspecteur d’académie-directeur des services départementaux de l’Éducation nationale les décisions individuelles d’attribution de la part modulable aux personnels enseignants concernés, dans la limite du taux plafond, en fonction de leur participation effective aux activités, missions ou responsabilités ».**

- [Décret créant l’indemnité](#)
- [Le taux annuel](#)
- [Personnels de direction](#)
- [Directeurs d’école](#)

### **6) Retour d’ André OUZOULIAS dans le Haut-Rhin.**

Le 3 décembre dernier, plus de 200 collègues ont assisté à une conférence d’André OUZOULIAS sur la question de la lecture-écriture. Devant l’enthousiasme des participants, le SNUipp-FSU 68 a décidé de le faire revenir.

**André OUZOULIAS sera le vendredi 23 mars 2012 à l’IUT de Colmar à l’occasion d’un stage syndical.**

Notez la date dans vos agendas, nous vous informerons plus tard des modalités pratiques.

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**